

**ARRETE DU MAIRE 2022-069
PORTANT DELEGATION DE FONCTION
A UN CONSEILLER MUNICIPAL
Monsieur Lionel DECROIX**

Le Maire de la commune de Saint Jean d'Arvey ;

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 2122-18 ;
Vu le procès-verbal de la séance du Conseil municipal en date du 23 mai 2020 constatant l'élection et l'installation de 4 adjoints au Maire ;
Vu le tableau du conseil municipal modifié par délibération 006/2022 en date du 28 février 2022 ;
Vu la délibération du 28 février créant un poste conseiller municipal délégué au suivi des projets ;
Vu la délibération du 11 juillet portant précision sur les créations de poste de conseillers délégués ;
Vu l'arrêté 2022-021 portant délégation de fonction à un conseiller municipal, Monsieur Lionel DECROIX ;

Considérant que pour permettre une bonne administration de l'activité communale, il est nécessaire de procéder à une délégation complémentaire de fonctions ;
Considérant qu'il est nécessaire de préciser la délégation donnée au poste de conseiller délégué ;

ARRETE

Article 1 :

L'arrêté 2021-021 portant délégation donnée au poste de conseiller délégué est abrogé.

Article 2 :

Sous la surveillance et la responsabilité du Maire, délégation de fonctions et de signature sont donnés à Monsieur Lionel DECROIX, Conseiller municipal, pour traiter l'ensemble des affaires communales et signer tous les courriers et documents relevant du domaine suivant : **suivi de projets liés à l'innovation et au numérique.**

Article 3 :

Le présent arrêté prend effet en date du 8 février 2022.

Article 4 :

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans le délai de deux mois à compter de sa publication.

Article 5 :

Madame la secrétaire générale est chargée de l'exécution du présent arrêté. Le présent arrêté sera adressé à :

- Monsieur le Préfet de la Savoie,
- Monsieur le comptable public,

Il sera inscrit au registre des arrêtés et publié au recueil des actes administratifs.

Fait à Saint Jean d'Arvey, le 18 novembre 2022
Le Maire, **Christian BERTHOMIER**

